

Une insertion progressive

Pénéralisés par un contexte économique difficile, les jeunes martiniquais sont particulièrement concernés par le chômage. Une fois les études terminées, leur insertion dans la vie professionnelle peut prendre beaucoup de temps. Ceux qui ont effectué des études supérieures sont cependant moins touchés par l'échec dans la quête d'emploi.

Guy Mystille

Le niveau de diplôme est un atout majeur pour une meilleure insertion

En Martinique, le chômage au sens du Bureau international du travail (BIT) touche davantage les jeunes hommes que les jeunes femmes une fois terminées leurs études. En effet, le taux de chômage des jeunes hommes, une à quatre années après être sortis de leur formation initiale, est de 44 %. Il atteint 39 % chez les jeunes femmes. L'insertion professionnelle est lente ; cinq à dix ans après la fin des études, le taux de chômage des jeunes hommes n'est plus que de 26 % et de 25 % chez les jeunes femmes. Au-delà de dix années après la fin du cursus de formation, ce taux descend à 17 % chez les femmes et à 16 % chez les hommes.

L'insertion professionnelle est conditionnée par le niveau de diplôme : plus celui-ci est élevé, moins forte est la probabilité pour le jeune de se retrouver sans emploi. Le taux de chômage des personnes récemment diplômées du supérieur est de 32 % et descend à 8 % lorsque les études se sont achevées depuis un intervalle de cinq à dix ans. Chez les jeunes récemment détenteurs d'un diplôme du second cycle du secondaire, baccalauréat et équivalent, CAP, BEP ou équivalent, le taux de chômage est de 43 %. Il descend à 33 % lorsque la sortie de formation initiale s'est effectuée depuis cinq à dix années.

Les jeunes peu ou pas diplômés sont les plus touchés par le chômage : 65 % des

jeunes actifs concernés sont au chômage un à quatre ans après la fin de leurs études. L'insertion s'effectue lentement et progressivement : 49 % d'entre eux sont écartés de la vie professionnelle lorsque la date de fin des études est plus tardive.

Le taux de chômage des générations sorties depuis plus de dix années du système éducatif est plus faible que celui des générations moins anciennes sur le marché du travail. En 2014, ce constat est particulièrement visible chez les personnes qui ne disposent que du brevet, ou qui n'ont aucun diplôme. Le taux passe en effet à 21 %, mais les femmes sont davantage touchées par l'échec dans la recherche d'emploi que les hommes.

Le sous-emploi est souvent un substitut, mais il est mal accepté

En 2014, parmi les personnes actives et en emploi, certaines sont en sous-emploi. Il s'agit le plus souvent de personnes qui travaillent à temps partiel, involontairement. Le sous-emploi touche davantage les jeunes femmes récemment diplômées que les jeunes hommes. Lorsque le cursus de formation s'est achevé depuis un à quatre ans, le taux de sous-emploi des jeunes femmes atteint 29 %. Il est beaucoup moins accentué chez les jeunes hommes récemment diplômés (19 %). Le sous-emploi demeure transitoire pour une partie des personnes

le subissant : lorsque la fin de la formation initiale date de plus de cinq ans et de moins de onze ans, le taux de chômage n'est plus que de 11 % chez les femmes et de 14 % chez les hommes.

Les nouveaux diplômés sont plus nombreux en sous-emploi

Les jeunes récemment diplômés sont moins atteints par le sous-emploi lorsqu'ils ont décroché un diplôme du supérieur. Leur situation s'améliore ensuite, sur le plus long terme : le taux de sous-emploi est de 5 %, contre 19 % lorsque la sortie de formation initiale date de moins de cinq ans. Ceux qui sont détenteurs d'un diplôme du second cycle du secondaire sont exposés à une forte probabilité d'être sous-employé et de le rester longtemps.

Les situations de sous-emploi sont moins répandues en 2014 chez les générations qui ont laissé le système éducatif depuis plus de dix ans. Elles perdurent toutefois, et atteignent près de deux fois plus de femmes que d'hommes : le taux de sous-emploi est en effet de 13 % chez les femmes, alors qu'il atteint 7 % chez les hommes. Un haut niveau de diplôme est encore le garant d'une intégration plus aisée : les diplômés du supérieur sont moins nombreux sur le marché du travail, contrairement aux personnes d'un niveau moindre, ou peu ou non diplômées. ■

Avertissement : L'enquête Emploi aux Antilles-Guyane

L'enquête Emploi aux Antilles-Guyane a été rénovée en profondeur. Jusqu'en 2013, une Enquête Emploi annuelle –parfois appelée EEDOM– avait lieu en Guadeloupe, en Martinique, en Guyane et à La Réunion. Elle faisait l'objet de publications indépendantes. L'Enquête Emploi en continu (EEC) couvrirait alors le seul champ géographique de la France métropolitaine.

La Guadeloupe, la Martinique, la Guyane et La Réunion ont intégré le dispositif métropolitain de l'enquête Emploi en continu au 1^{er} trimestre 2014. À partir de cette date, l'enquête Emploi a désormais lieu en continu toutes les semaines de l'année en France métropolitaine, aux Antilles-Guyane et à La Réunion. À Mayotte, l'enquête Emploi reste annuelle.

Ainsi, les résultats de l'enquête Emploi sont désormais complètement comparables à ceux de la France métropolitaine et conformes aux définitions européennes. Ils sont dorénavant publiés chaque année au mois d'avril dans les Antilles-Guyane, en moyenne annuelle.

1 Baisse des taux de chômage dans le temps

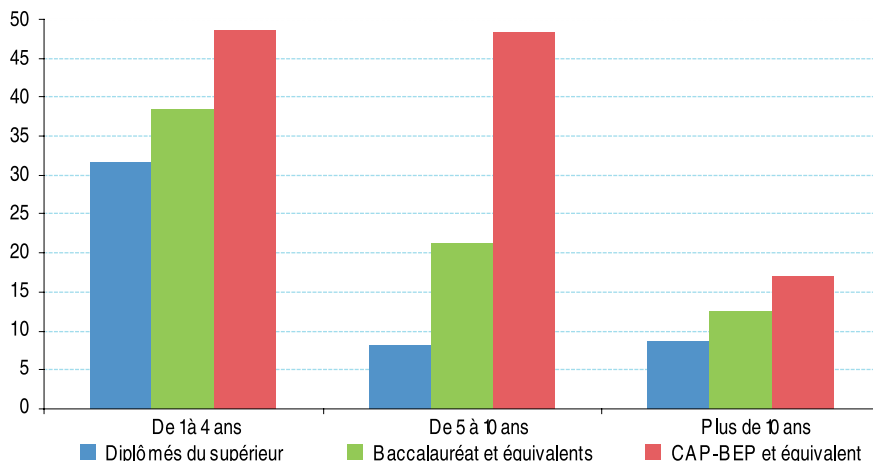
Taux de chômage en 2014 selon la durée depuis la sortie de formation initiale et le sexe

		Taux de chômage
De 1 à 4 ans	Femme	39,3
	Homme	44,4
De 5 à 10 ans	Femme	25,7
	Homme	24,5
Plus de 10 ans	Femme	16,5
	Homme	15,6

Champ : population active totale de Martinique.
Source : Insee, enquête Emploi en continu 2014.

2 Taux de chômage plus important pour les peu diplômés

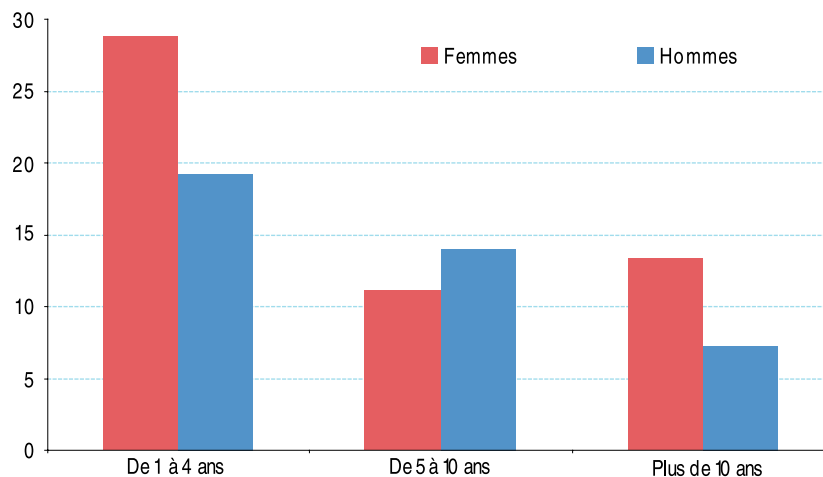
Taux de chômage en 2014 selon la durée depuis la sortie de formation initiale et le diplôme (en %)



Champ : population active totale de Martinique.
Source : Insee, enquête Emploi en continu 2014.

3 Le sous-emploi touche davantage les jeunes femmes récemment diplômées

Taux de sous-emploi depuis la sortie de formation initiale et l'activité économique (en %)



Champ : population active totale de Martinique.
Source : Insee, enquête Emploi en continu 2014.

4 Plus le diplôme est élevé, plus les jeunes sont en emploi

Répartition de la population active selon la durée depuis la sortie de formation initiale et le diplôme en 2014 (en %)

		Population totale (nombre)	Emploi (hors sous-emploi)	Sous-emploi	Part du chômage*	Inactifs	Taux de sous-emploi
De 1 à 4 ans	Diplômés du supérieur	6 254	43,5	10,3	24,8	21,4	19,1
	Diplômés du 2 ^e cycle du secondaire	10 370	27,7	12,7	30,7	28,9	31,4
	Diplômés du brevet ou pas diplômés	3 274	14,0	1,9	29,7	54,4	11,8
De 5 à 10 ans	Diplômés du supérieur	6 967	81,8	4,4	7,5	6,3	5,1
	Diplômés du 2 ^e cycle du secondaire	8 847	39,7	9,9	24,3	26,1	20,0
	Diplômés du brevet ou pas diplômés	4 729	22,7	5,9	27,0	44,4	20,6
Plus de 10 ans	Diplômés du supérieur	40 818	66,5	2,5	6,5	25,5	3,7
	Diplômés du 2 ^e cycle du secondaire	78 178	48,3	5,4	9,8	36,4	10,1
	Diplômés du brevet ou pas diplômés	147 378	22,1	4,1	7,1	66,6	15,8

* Part du chômage dans la population active.
Champ : population active totale de Martinique.
Source : Insee, enquête Emploi en continu 2014.